

RAPPORT DE MISSION

I. INTRODUCTION

En exécution de l'Ordre de mission n° 027/COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2024 du 14 Mai 2024 de Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE dont copie en annexe, une délégation mixte composée des experts du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, du SAEMAPE et du SG/Mines a mené une mission officielle dans la Province du Kasai, à charge du COREF/Projet ENCORE, en vue de sensibiliser et d'évaluer l'appropriation de l'ITIE par les parties prenantes ainsi que procéder à la collecte complémentaire de données du Rapport ITIE sur l'Exploitation Minière Artisanale et la Petite Mine (EMAPE), filière diamant afférent aux Exercices 2021 et 2022.

II. ASPECTS GENERAUX

- Durée de la mission : du 19 au 30 mai 2024, soit 12 jours calendriers équivalent à 11 nuitées. Prolongation de la mission de 03 jours à la suite du report du vol par la Compagnie Kasai Wetu. Ainsi, l'équipe qui devait rentrer le jeudi 30 mai a poursuivi son séjour jusqu'à dimanche 02 juin 2024.
- Direction de la mission : ITIE-RDC au travers de Monsieur Franck Nzira, Responsable technique de l'ITIE-RDC
- Prise en charge : La mission a été prise en charge financièrement par le COREF à travers le Projet « ENCORE » de la Banque Mondiale. A ce titre, les missionnaires ont reçu 80% des frais de mission pour les 11 nuitées, le solde est de vingt pourcent (20%) y compris les 3 nuitées supplémentaires devant être perçus au retour moyennant présentation des pièces justificatives.

III. DIFFICULTES RENCONTREES

Sans être exhaustif, les difficultés ci –après ont été notées :

- Lieu de tenue de l'atelier inappropriée et non équipé ;
- Déploiement tardif sur sites consécutif à l'absence du CP Projet ENCORE/Tshikapa en mission mais arrivé avec deux jours de retard. Par ce fait, la descente n'a pu se faire qu'après trois jours de retard et le planning des activités a été perturbé ;
- Accessibilité difficile à certains sites due entre autres, à l'état de dégradation avancé des routes par motos et défaut de sécurité (casques pour moto, gilet de sauvetage lors des traversées par pirogue) ;
- Non maîtrise ou insuffisance des acteurs sur les dispositions des Code et Règlement miniers ;
- Logistique et mobilité inadéquates particulièrement pendant la collecte des données ;
- Prolongation de la mission de trois (03) jours sans prise en charge consécutive au report du vol.

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée en trois étapes : (i) Présentation des civilités et planning des activités à mener, (ii) descentes sur les sites d'extraction pour sensibiliser les acteurs et collecte des données auprès des sources étatiques, (iii) tenue d'un atelier d'échanges avec les parties prenantes.

1) Présentation des civilités et planning sur place de la mission

- 20 mai 2024 : Présentation des civilités aux autorités (Gouverneur a.i et Ministre provincial des mines) et visites des sources d'informations étatiques (SAEMAPE, Division des mines et DGRKAS).

- 21 mai 2024 : Réunion de planification entre la délégation et les services techniques de la Province SAEMAPE et Division des mines en attendant le retour du CP du Projet ENCORE/Kasaï. La réunion visait à identifier tous les sites d'extraction et déterminer les axes et les modalités de conduite de la mission sur place à Tshikapa et dans les territoires y compris les aspects logistiques à chaque étape.
- 22 mai 2024 : - séance de travail avec l'Association des Négociants de Diamant et de l'Or du Kasaï « ANDOK »
 - Collecte complémentaire de données auprès des sources d'informations (DGRKAS, SAEMAPE et Division des mines).
- 23 mai 2024 : - Mise au point avec le CP Projet ENCORE sur la planification des activités et dispositions logistiques.

2) Descentes sur sites d'extraction pour sensibiliser les acteurs.

Les journées des 24, 25, 27 et 28 mai 2024 ont été exclusivement consacrées aux descentes sur sites. Ces derniers étant dispersés et distants (certains situés à plus de 100Km de Tshikapa), la délégation, appuyée des agents locaux de SAEMAPE, de la Division des mines et des unités de la police, a été répartie en deux équipes.

- **Equipe 1** constituée de trois membres de la délégation, d'un membre local de SAEMAPE, d'un membre local de la Division des mines et de deux policiers a couvert les sites sur les axes ci-après :
 - ✓ **Axe Tshikapa-Camp Mundele** : Tshibrikita-Kamfuma-MaiMunene-Kasanzu-Salambote-Kwango-Sakadibwe-Brinch-Camp Mundele-Retour (± 90 Km)
 - ✓ **Axe Tshikapa-Makumbi** : Kitamba-Batetela-Kindamba-Kavudi-Makumbi-Retour (± 80 Km)
 - ✓ **Axe Tshikapa-Kabwakala** : Kamonia-Kabwangondo-Nsumbula-Kabwakala-Kabungu-Kamonia-Retour (± 130 Km)
- **Equipe 2** constituée de trois membres de la délégation, d'un membre local de SAEMAPE, d'un membre local de la Division des mines et de deux policiers a couvert les sites sur les axes ci-après :
 - ✓ **Axe Tshikapa-Kamabwe** : Komba-Milombe-Katshanga-Ngombe-Kamabwe-Retour (± 60 Km)
 - ✓ **Axe Tshikapa-Kiselele** : Shakafulu-Kiselele-Retour (± 80 Km)
 - ✓ **Axe Tshikapa-Kamako** : Lubami-Lupemba-Kamako-Kamonia-Retour (± 150 Km)

Note : La journée du 27 mai a été consacrée à la préparation de l'atelier du 28 mai par une équipe restreinte.

3) Tenue de l'atelier d'échanges avec les acteurs et collecte des données

- Le 28 mai, l'atelier s'est régulièrement tenu, dans la salle du Bâtiment Blue Airlines, en vue de s'enquérir de l'appropriation de l'ITIE par les parties prenantes et ainsi contribuer à renforcer leur implication dans la mise en œuvre de l'ITIE dans le Kasaï. Cet atelier a connu les temps forts suivants : (i) le prononcé du mot de circonstance du Secrétariat Technique ITIE, (ii) la présentation par le ST ITIE de la chaîne d'approvisionnement et les acteurs de la filière artisanale du diamant, (iii) l'intégration de l'artisanat minier dans l'ITIE (types et caractères d'informations à divulguer), les attentes de l'ITIE et (iv) Evaluation de l'appropriation de l'ITIE (travaux en groupes).

Le compte-rendu complet de l'atelier est disponible au ST ITIE.

V. DE L'APPROPRIATION

Enfin d'appréhender le niveau d'appropriation de l'ITIE par les parties prenantes, les conclusions au questionnaire leur soumis, après compilation des travaux en groupe, a révélé que les campagnes de sensibilisation menées ont été porteuses des avancées depuis l'intégration de l'artisanat minier dans l'ITIE mais nécessitent une continuité dans le sens de la vulgarisation permanente de la Norme et des dispositions du Code et Règlement miniers.

- Le 29 mai, la collecte des données s'est poursuivie auprès des entités étatiques citées ci-dessus.
- 02 juin 2024 : le retour à Kinshasa initialement prévu au 30 mai.

N.B. : un des membres de la délégation, suite au report du vol et pour des raisons familiales, a dû regagner Kinshasa par route (Bus Classic) le 30 mai 2024.

VI. SUGGESTION

Organisation fréquente des activités de sensibilisation de l'ITIE dans la Province, vu l'intérêt exprimé par les parties prenantes depuis l'intégration de l'EMAPE dans l'ITIE et implantation d'un bureau de représentation de l'ITIE dans la province du Kasai à Tshikapa.

VII. CONCLUSION

Nonobstant les difficultés rencontrées, la mission s'est bien déroulée. Dans tous les cas, lors de l'atelier d'échanges, il s'est dégagé parmi les recommandations, la nécessité impérieuse de procéder à la vulgarisation des dispositions des Code et Règlement miniers sur l'exploitation artisanale minière au profit de tous les acteurs du secteur.

Fait à Kinshasa, le 04 juin 2024.

Pour la délégation



Raoul MUSAU M.
Expert Technique ITIE-RDC

Annexes :

1. Ordre de mission visé ;
2. Six billets originaux aller – retour comprenant les cartes d'embarquement (un billet retour non utilisé, le bénéficiaire ayant pris le bus lors du report de vol) ;
3. Les Go pass aller et retour (11)

ORDRE DE MISSION N° 027 /COORD/ITI-ERDC/ST/GMK/2024

Les personnes dont les noms et fonctions ci-après sont désignée pour effectuer une mission officielle dans la Province du Kasai.

Il s'agit de :

Nom	Fonction
Monsieur Franck NZIRA IYA TEGERA	Expert Technique Responsable
Monsieur Baudry OMEWATU NGANDU	Expert Chargé de Planification, Suivi et Evaluation
Monsieur Raoul MUSAU MWANA	Expert technique en charge des questions Juridique, de la collecte et analyse des données
Monsieur John LUNGI LUHANGA	CD
Monsieur Blanchard KABANGU TSHILENGE	CD
Monsieur Charly SHAMBA KONGO	CB

Objet de la mission : Evaluer l'appropriation de l'ITI-ERDC par les parties prenantes de la Province et procéder à la collecte complémentaire des données du Rapport ITI-ERDC de PEMAPI, Filière Diamant, Exercices 2021 et 2022.

Durée de la mission : 11 jours

Date de départ : 19/05/2024

Date de retour : 30/05/2024

Itinéraire : Kinshasa – Kasai – Kinshasa

Moyen de transport : Avion et véhicule

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le

14 MAI 2024

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO

